

Déclaration Exportation IRAN

Par la présente, nous certifions que les documents repris sur notre facture n° du/...../2018, ne concernent pas et ne sont pas listés dans l'Annexe III du Règlement 267/2012 («Ordonnance sur les sanctions pour l'Iran»), ni dans les Annexes III et IV du Règlement 359/2011. (listes des équipements militaires interdits).

En cas d'inscription sur les annexes I, II, VIIA, VIIB au règlement 267/2012 tel que modifié ou amendé, ou sur l'Annexe I du Règlement sur l'utilisation double-usage 428/2009 tel que modifié (Obligation d'autorisation), nous déclarons que nous ne sommes pas conscients, et nous n'avons pas non plus raison de croire que tout ou partie des marchandises livrées peuvent être destinées à une utilisation en liaison avec les armes ABC ou les fusées porteuses (une utilisation militaire dans le le sens de l'article 4 du Règlement 428/2009 modifié)

Nous n'avons ni connaissance, ni raison de croire que ces documents sont concernés par une interdiction en vertu des Annexes VIII et IX au Règlement 267/2012 (tel que modifié) ou l'annexe I du Règlement 359/2011 tel que modifié (Interdiction de provision indirecte de fonds ou de ressources économiques pour les personnes et organisations énumérées dans le présent règlement).

.....

Date

.....

Cachet et Signature

Base juridique: Règlement UE 428/2009 tel que modifié & VO 267/2012 et VO 359/2011, tous deux amendés.